

Extrait du registre
des délibérations de la commune de Commune de TOURRIERS
séance du 14/04/2017

L'an 2017 et le 14 Avril à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de DANEDE Laurent Maire

Membres	Convoqués	Présents	Excusés	Pouvoir
BISOT Nadia	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
BROSSARD Julina	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Bruno LUCAS
DANEDE Laurent, Maire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
FILLATRAUD Jean-Christophe	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Bruno PAPON
FRANCOIS dit CHARLEMAGNE Régis	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
GENTET Frédéric, 2 ^{ème} Adjoint	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Laurent DANEDE
HAULBERT Ludovic	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Nathalie VERGNAUD
JOUBERT Corinne, 4 ^{ème} Adjoint	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
LUCAS Bruno	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
MORAIN Mickaël	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
PAPON Bruno	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
PAYRAUDEAU Alain	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
ROUHAUD Henri, 1 ^{er} Adjoint	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
VERGNAUD Nathalie, 3 ^{ème} Adjoint	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Date de la convocation : 07/04/2017

Date d'affichage : 07/04/2017

Secrétaire de Séance : M. ROUHAUD Henri

ORDRE DU JOUR

- A** Affectation des résultats :
- ⇒ Budget Annexe Assainissement
 - ⇒ Budget Annexe Bar-Restaurant
 - ⇒ Budget Principal
- B** Vote des budgets :
- ⇒ Budget Annexe Assainissement
 - ⇒ Budget Annexe Bar-Restaurant
 - ⇒ Budget Principal
- C** Vote des taux des 4 taxes
- D** Subventions aux associations 2017

Avant de commencer l'ordre du jour, Monsieur le Maire propose un Conseil Municipal le 7 mai 2017 à 18h30. Il explique que le technicien du CRER et Loïc Bernard viendront expliquer le programme d'étude thermique, les dépenses ainsi que le bilan et le programme d'action (subventionné à 80%).

Monsieur le maire donne la parole à Corinne JOUBERT afin qu'elle expose les décisions budgétaires à prendre.

Réf 2017029 : Budget Annexe Assainissement : Affectations des résultats

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Laurent DANEDE, Maire.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2015	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2016	Restes à Réaliser 2016	Solde des Restes à Réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation du résultat
INVESTISSEMENT	80 319,25€		-112 640,11€			-32 320,86€
FONCTIONNEMENT	3 436,76€	3 436,76€	-16 725,72€			-16 725,72€

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement, Décide d'affecter le résultat comme suit :

DEFICIT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2016	-16 725,72€
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	
Total affecté au c/1068	
DEFICIT GLOBAL d'INVESTISSEMENT AU 31/12/2016	-32 320,86€
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

Réf 2017030 : Budget Annexe Bar Restaurant : Affectations des résultats

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Laurent DANEDE, Maire.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2015	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2016	Restes à Réaliser 2016	Solde des Restes à Réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation du résultat
INVESTISSEMENT			52 110,46€	52 110,00€	52 110,00€	52 110,46€
FONCTIONNEMENT			0,44€			0,44€

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement, Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2016	0,44€
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	0,44€
Total affecté au c/1068	
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2016	52 110,46€
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

Réf 2017031 : Budget Principal : Affectations des résultats

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Laurent DANEDE, Maire.
Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2015	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2016	Restes à Réaliser 2016	Solde des Restes à Réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation du résultat
INVESTISSEMENT	95 903,80€		-101 986,61€	53 700,00€	53 700,00€	- 6 082,81€
FONCTIONNEMENT	143 043,44€	1 396,20€	61 244,44€			202 891,68€

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,
Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2016	202 891,68€
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	59 782,81€
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	143 108,87€
Total affecté au c/1068	59 782,81€
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2016	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

Réf 2017032 : Vote des taux des 4 taxes

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du montant estimé des contributions directes soit 272 559,00€ pour 2017.

Monsieur le Maire propose de ne pas modifier les taux suivants :

- Taxe d'habitation : 19,36 %
- Taxe foncière (bâti) : 20,97 %
- Taxe foncière (non bâti) : 63,25 %
- CFE : 19,90 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas modifier les taux ci-dessus.

A la majorité (pour : 12 contre : 2 abstentions : 0)

Corinne JOUBERT présente les chapitres des différents budgets.

Budget Primitif : Budget Annexe Bar Restaurant

Explications sur le BA du Bar Restaurant

Mickaël MORAIN demande quand les locataires souhaitent venir et demande leur cursus.

Monsieur le Maire répond à Monsieur MORAIN et indique que Messieurs ROUGIER et THOMAS souhaitent ouvrir au mois de juin afin de profiter de la fête de la musique.

Le Budget est approuvé.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

Budget Primitif : Budget Annexe Assainissement

Explication sur la ligne budgétaire 2315 : Pour le nouveau lotissement du Chardonneau, il y a lieu de mettre 3 regards supplémentaires.

Afin de combler le déficit d'investissement, il y a 2 solutions : soit le budget principal fait une avance remboursable, soit il faut faire un emprunt ou renégocier l'emprunt actuel. Mais dans le cadre des négociations avec la CDC Cœur de Charente, qui aura la compétence de l'assainissement collectif au 1^{er} janvier 2018, on ne sait pas encore si l'actif et le passif seront englobés dans le futur budget. Donc il faut attendre. Là, la ligne budgétaire est ouverte mais plus pour un emprunt d'équilibre.

Le Budget est approuvé.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

Budget Primitif : Budget principal

Explication de Laurent DANEDE et de Corinne JOUBERT sur certaines lignes budgétaires en nette augmentation.

Explication des investissements 2017 : Il faut voir pour faire un devis pour la toiture du logement à côté de l'école route de Paris.

Le Budget est approuvé.

A la majorité (pour : 13 contre : 1 abstentions : 0)

Réf 2017033 : Subventions aux associations 2017

Monsieur le Maire rappelle que, lors de sa dernière séance, les critères d'attribution et le mode de calcul ont été modifiés. Il rappelle également que le montant total des subventions inscrit au Budget primitif 2017 est de 6000€.

Après étude des dossiers en commission "subventions finances", il est proposé les montants suivants :

Associations	Subventions 2017
Comité des Fêtes	0,00€
Club Amitié	300,00€
Club de Yoga	300,00€
Amicale Pétanque de Tourriers	400,00€
Société de chasse	300,00€
Entente Pongiste Tourriers-Jauldes	650,00€ au départ puis 200,00€ sur présentation de la facture des Filets
Tourriers Patrimoine	600,00€
50'folies	0,00€
AIPE	500,00€
APE du collège de Saint Amant de Boixe	150,00€

Les restos du coeur	150,00€
Amicale Volontaire des donneurs de sang Saint Amant de Boixe	150,00€
EIDER	150,00€
RASED	44,00€
JADIS	150,00€
FCOL	150,00€
Total des subventions	4194,00€
Subventions Exceptionnelles	1806,00€
TOTAL de la Ligne budgétaire 6475	6000,00€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte les subventions ci-dessus.

A la majorité (pour : 12 contre : 0 abstentions : 2)

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire clos la séance à 23 h 00.